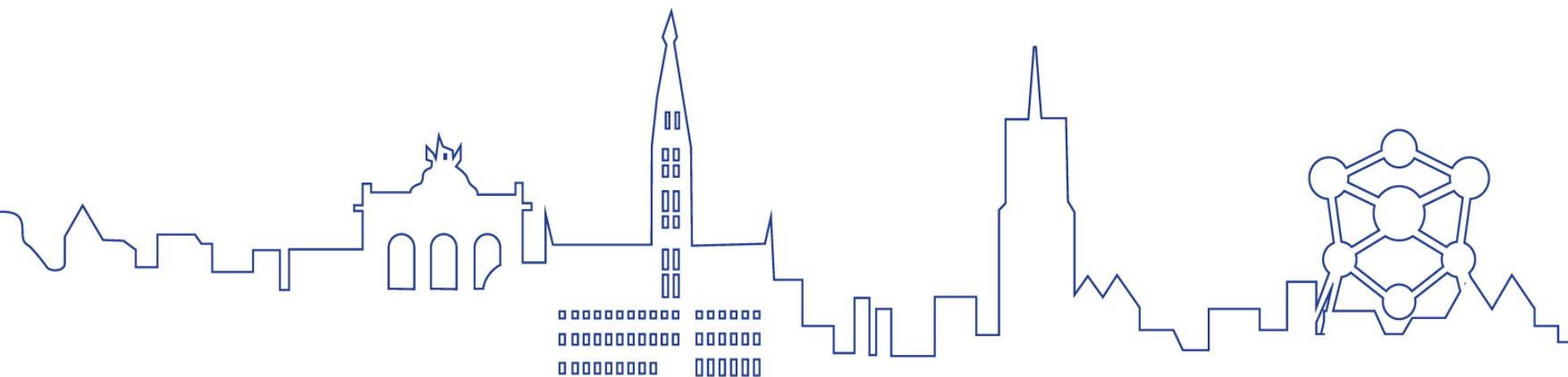




KABINET VAN MINISTER PASCAL SMET
CABINET DU MINISTRE PASCAL SMET

Un projet d'avenir

AVENUE DU PORT







Verdurisation de l'avenue du Port et de la zone du canal

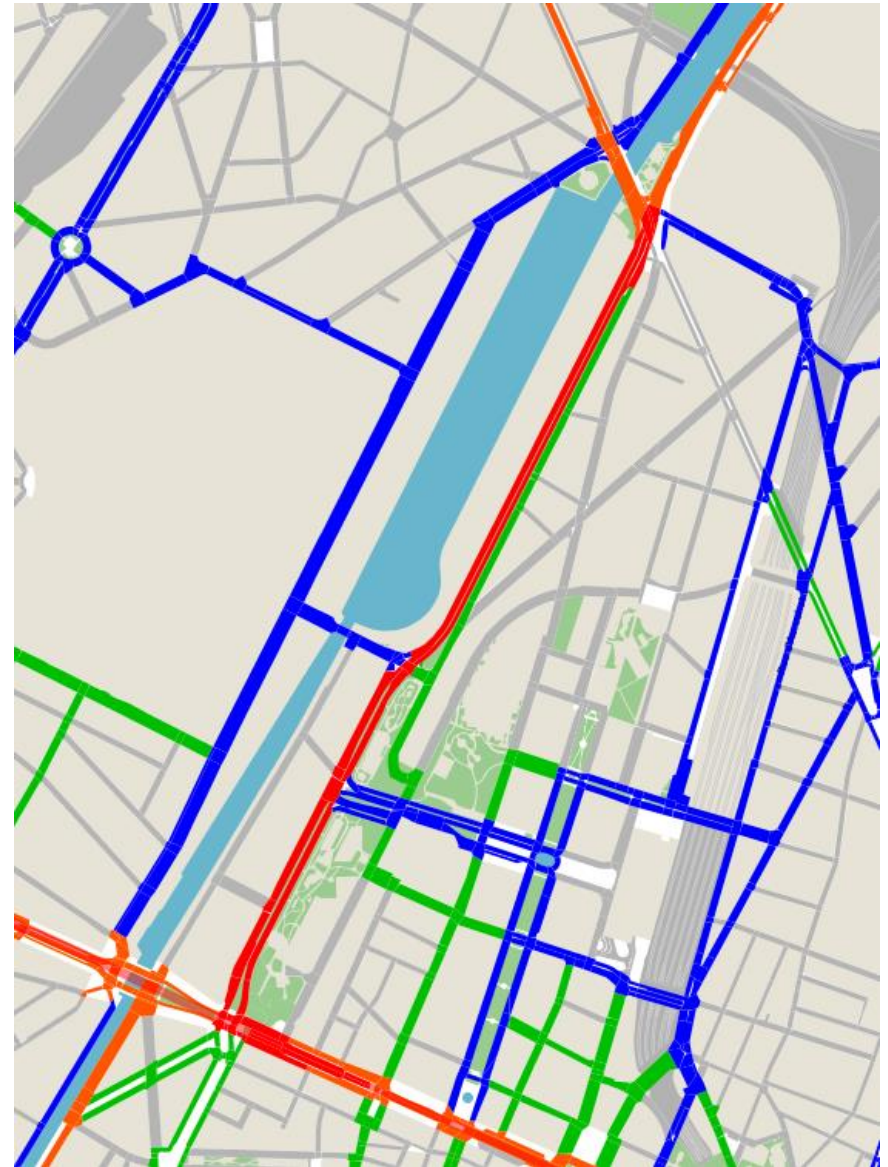
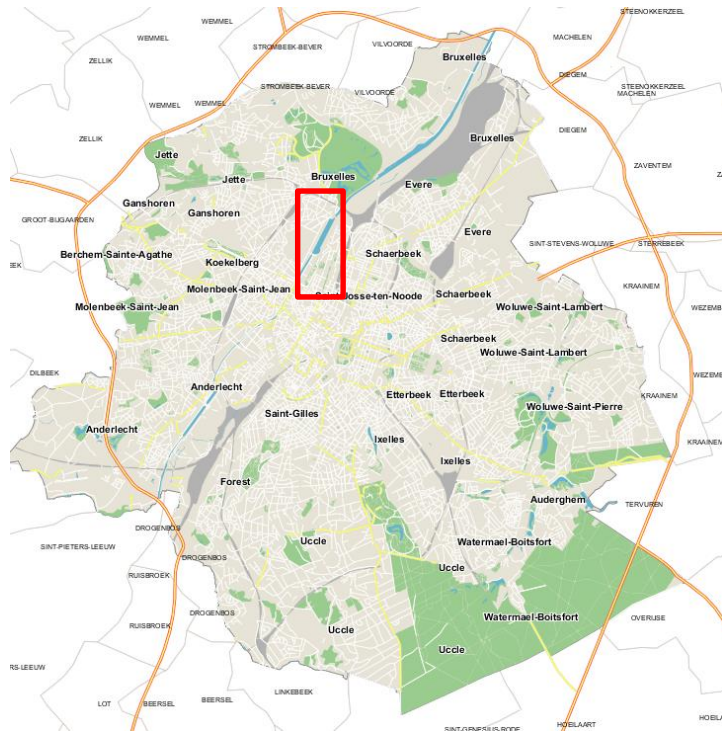
- Mauvais état de la voirie
- Changement des besoins en matière de mobilité

La zone du canal à la mesure de la ville

- Réaménagement de l'avenue du Port et des rues avoisinantes
- Création d'un nouveau boulevard urbain arboré
- Création d'un Parc le long du canal
- Garantir la qualité de vie et la desserte des entreprises



ORGANISATION DU TRAFIC



SUR TOUTE LA LONGUEUR DE L'AVENUE DU PORT

- Pistes cyclables sécurisées et séparées de la voirie par des arbres
- Piste cyclable unidirectionnelle côté T&T
- Piste cyclable bidirectionnelle côté canal
- Beaucoup + de place pour les piétons
- Passages pour piétons sécurisés



ZONE SAINCTELETTE ET RUE PICARD

Création d'un boulevard urbain arboré

- Place pour les cyclistes et les piétons
- Pas de bus
- Une bande de circulation dans les deux sens
- Possible extension du trottoir côté canal jusqu'au futur parc sur le Quai des Matériaux



ZONE RUE PICARD ET RUE CLAESSENS

- Place pour les cyclistes et les piétons
- Quatre bandes de circulation dont deux partiellement réservées aux bus et aux taxis
- Priorité aux transports publics aux carrefours pour s'engager dans l'avenue du Port

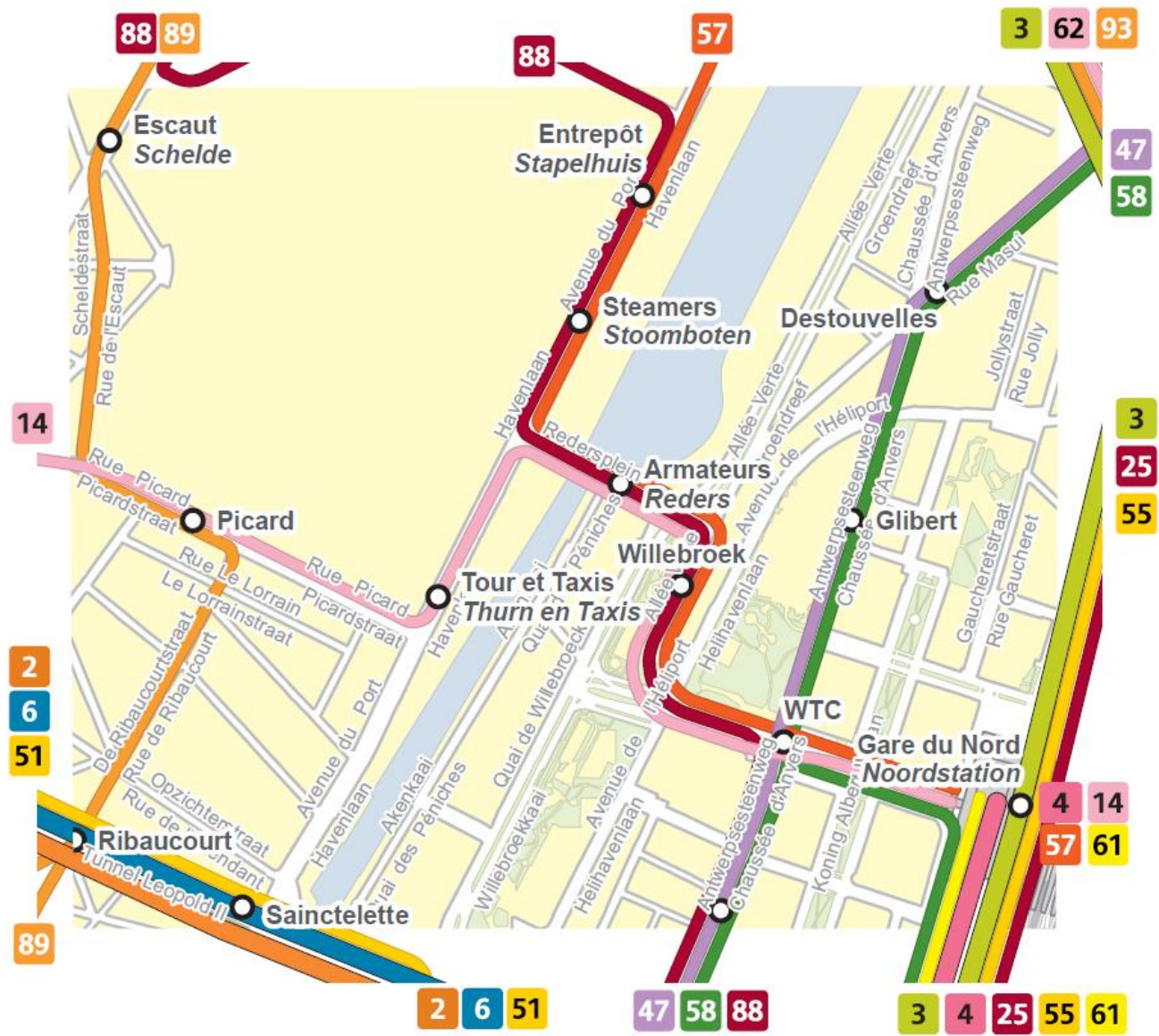


TRANSPORTS PUBLICS

- Forte augmentation du nombre de bus d'ici 2020
- 140 bus par jour et par sens sur l'avenue du Port
- Plus de 30 bus par heure desservent la zone T&T
- **Priorité aux bus**
 - Bande de circulation réservée
 - Synchronisation des feux



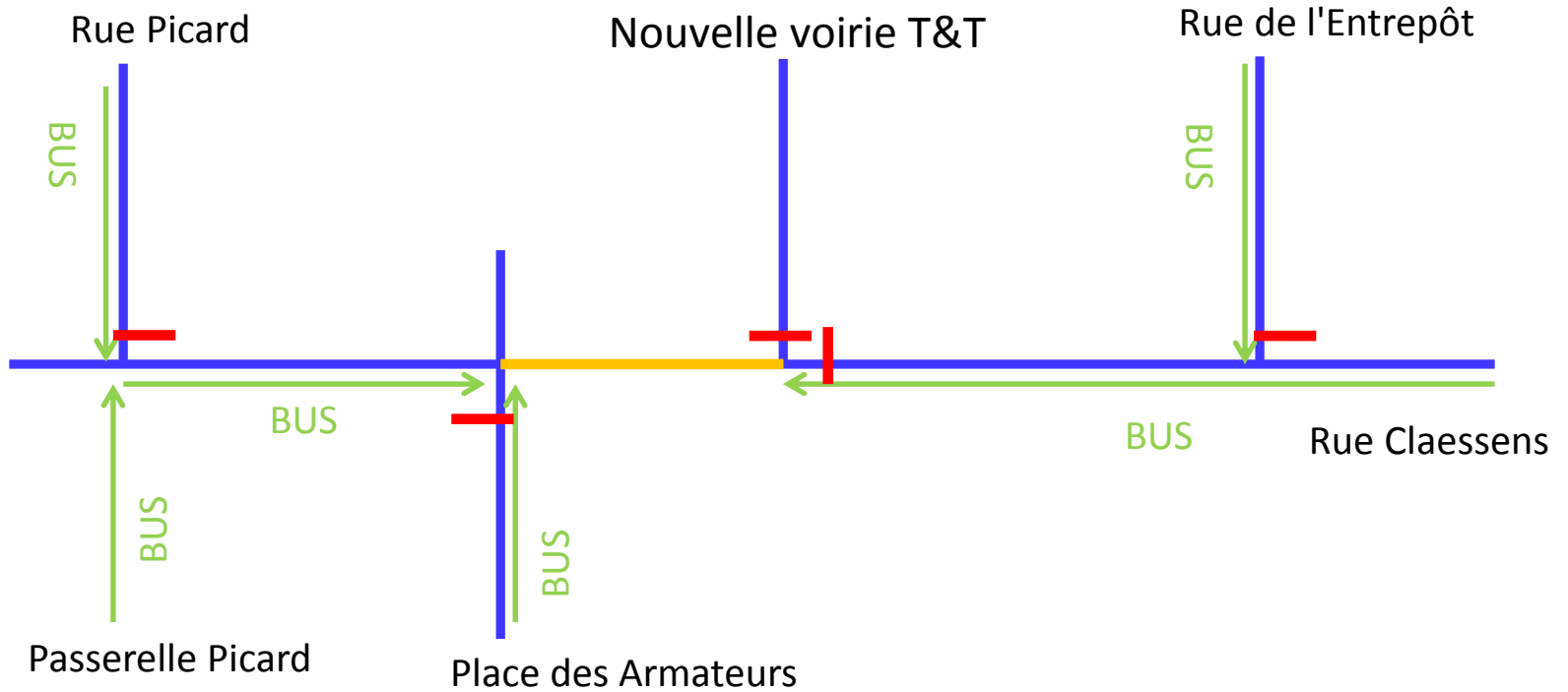
Situation actuelle



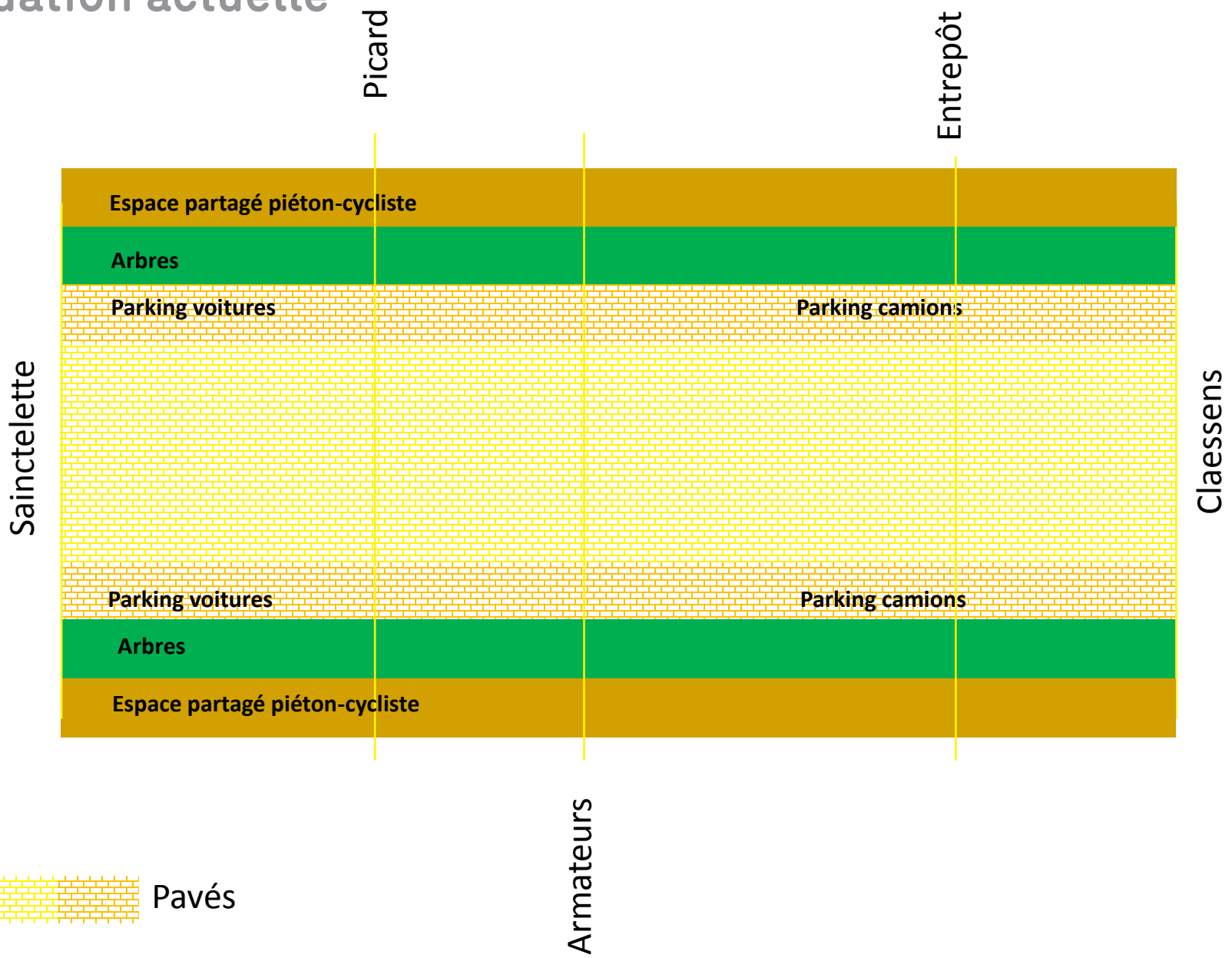
Situation future

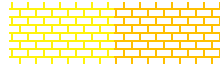


Priorité aux transports publics



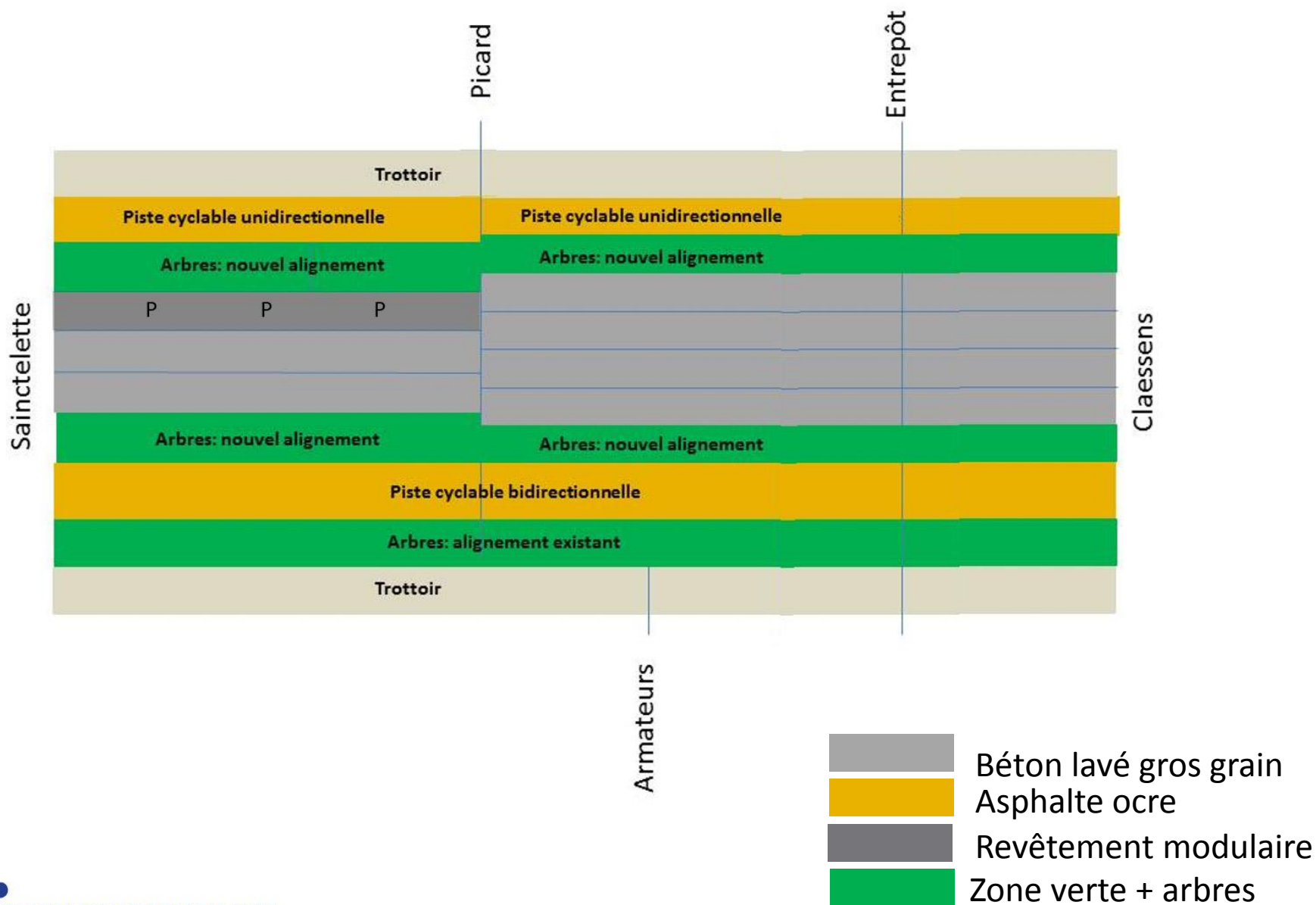
Situation actuelle



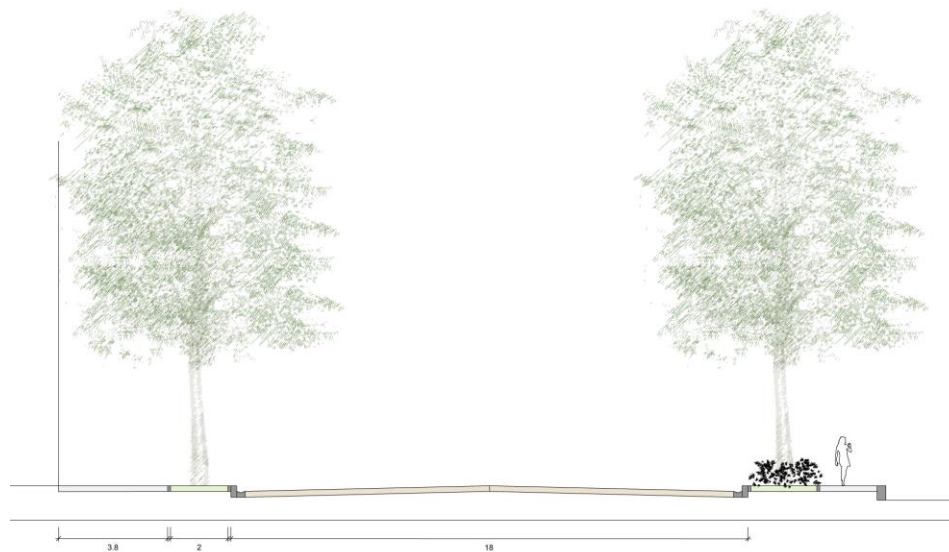
 Pavés

Situation future

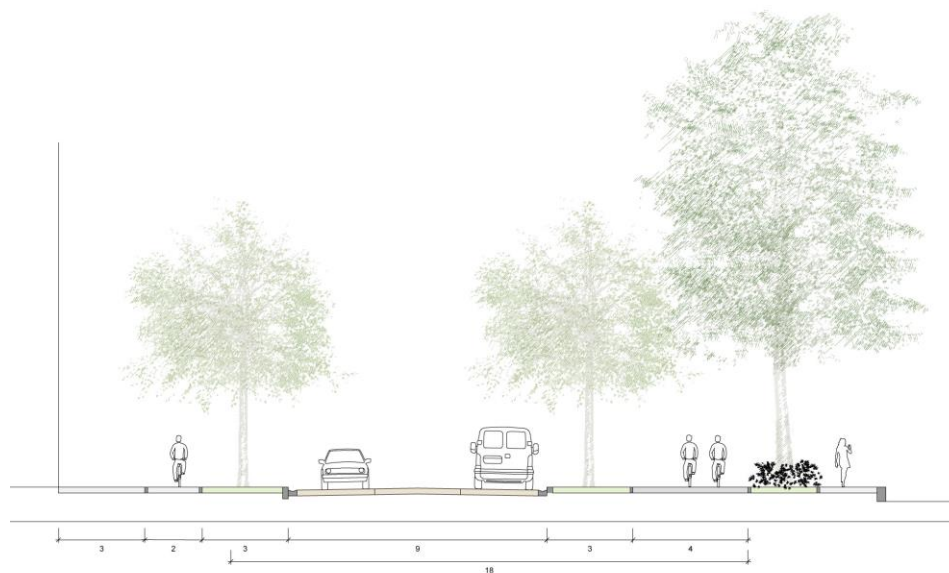
Projet 2016



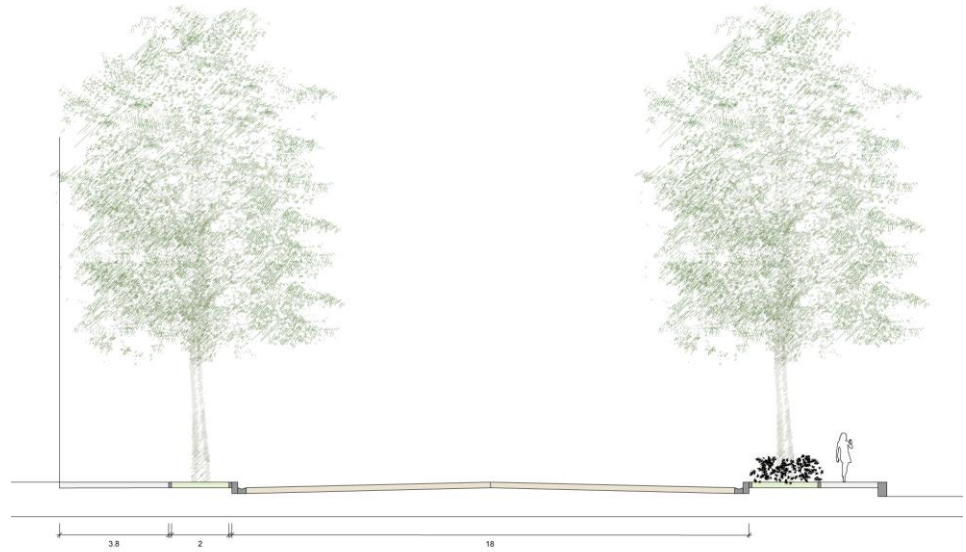
Situation actuelle de l'avenue du Port



Situation après travaux avenue du Port entre la rue Picard et la rue Claessens



Huidige situatie Havenlaan



Toekomstige situatie zone Picardstraat en Claessenstraat



Doublement du nombre d'arbres



Doublement du nombre d'arbres

- Actuellement, il y a 219 platanes.
- Dans le nouveau projet, il y aura 434 arbres
- L'alignement de 142 arbres côté canal intégralement maintenu
- Un nouvel alignement d'arbres supplémentaires
- Les arbres malades ou dangereux côté T&R (77 arbres) seront remplacés
- Pour chaque arbre abattu, quatre nouveaux arbres seront plantés



Comparaison

	SITUATION EXISTANTE	PRECEDANT PROJET (DEMANDE DE PERMIS DE 2013)	LE NOUVEAU PROJET (REALISATION COMPLETE POUR 2019)	
			Partie entre Saintelette-Picard	Partie entre Picard-Claessens
ARBRES ET VERDURE				
• Arbres	2 rangées Avec 219 arbres	Idem (2 rangées Avec 219 arbres)	Plantation d'une nouvelle rangée d'arbres. Jusqu'à 405 arbres (+85%)	
• Zone verte et infiltration	8400 m ²	Idem (8400 m ²)	Augmentation de 20% jusqu'à 10200 M ²	
USAGERS FAIBLES				
• Pistes cyclables	Piste cyclable et trottoir partagés 5,6m (2,8m + 2,8m)	Séparée par une bordure	La plus sûre des possibilités : Piste cyclable séparée de la circulation par une rangée d'arbres	
		5m de large (3 + 2)	1m plus large: 6m de large (4 + 2)	5m de large (3,6 + 1,4)
• Trottoir		5,6m de large (2,8 + 2,8)	Un trottoir royal de 5,6m de marge (2,8 + 2,8)	
• Traversées sécurisées	5 traversées	9 traversées	Augmentation importante avec 10 traversées supplémentaire = 15 au total	
			Maximum 300m pour trouver une traversée sécurisée	
TRAFIC MOTORISE				
• Flux des voitures	2x2 bandes	2x1 bande	Maintien de la capacité routière avec 2x1 bande de circulation avec une gestion des flux à chaque carrefour	
• Bus	18 bus aux heures de points sur 3 lignes bus		Doublement du nombre de bus jusqu'à 38 par heure en heure de pointe sur 6 lignes de bus	



Timing

Permis et désignation des entreprises

- Introduction de la demande de permis **juin 2016**
- Délivrance du permis: **courant 2016**
- Publication du cahier des charges: **début 2017**

Travaux

- Début des travaux (impétrants) **début 2017**
- Exécution par phase **à partir de 2018**
- Réalisation complète **2019**



Rayonnement urbain



Revêtement routier

- **Maintenir le caractère uniforme grâce à un revêtement routier identique sur toute la longueur**
- **Remplacement des pavés en raison de :**
 - l'entretien, des vibrations et des nuisances sonores
 - Obstacle pour le nombre croissant de bus
 - Décision du GRBC fin 2014 : les pavés seront récupérés pour des projets dans les environs



Éclairage

- Dans le cadre du plan lumière régional de la zone du canal
- Valoriser la zone
- Augmenter la sécurité



Le nouveau visage de l'avenue



Métamorphose des environs de l'avenue du Port dans le cadre du plan Canal

- Développement de Tour & Taxi avec des bureaux, des habitations, une nouvelle voirie et un parc
- Parc du Quai des Matériaux
- Passerelles cyclistes Sainctelette et De Trooz
- Passerelle Picard
- Développement sur le terrain du TACT au profit d'entreprises urbaines
- Village des matériaux de construction
- Développement résidentiel



Passerelles cyclistes

Sainctelette et De Trooz

- Améliorer l'itinéraire cyclable régional du canal
- La nouvelle jonction rejoint la piste cyclable sur l'avenue du Port
- Parallèles au canal
- Sous les ponts Sainctelette et De Trooz
- Améliore le confort des cyclistes



Passerelle Picard

- Nouvelle jonction entre la Gare du Nord et l'avenue du Port
- Pont pour les piétons, cyclistes, bus des transports publics



ZONE SAINCTELETTE ET RUE PICARD



ZONE RUE PICARD ET RUE CLAESSENS



ZONE RUE CLAESSENS

